

Peut on annuler une vente alors que tout était ok

Par **PatrickH**, le **28/09/2011** à **20:16**

Bonjour,

Bonjour,

En juillet dernier j'étais à la recherche d'un petit voilier

Sur le site " leboncoin.fr ", j'ai trouvé mon bonheur

Je suis rentré en contact avec le vendeur, en fait un dépôt vente

Nous nous mis d'accord sur le prix et les modalités d'enlèvement de l'objet

Seu soucis, la remorque du dit bateau est en mauvais état et il faut changer l'essieu.

Qu'à cela ne tienne, le responsable du dépôt vente me communique les dimensions de l'essieu, j'en trouve un et l'achète.

Jusque là tout va bien, je pose des congés pour faire le voyage du département de l'Aisne vers le Morbillant.

Hier je reçois un mail du dépôt vente

La propriétaire du bateau, qui n'a pas vu l'eau depuis 3 ans et que personne ne voulait, a changé d'avis.

Soit disant qu'un de ses petits enfants reprendrait le bien.

Que faire dans ce cas

Puis je demander réparation du préjudice, financier (l'achat d'un essieu) et le préjudice moral (mes prochaines vacances avec mes enfants étaient déjà programmé avec ce bateau)

Merci de me dire comment faire et surtout que faire

Par **janus2fr**, le **29/09/2011** à **08:01**

Bonjour,

Avez-vous des écrits prouvant l'accord sur la chose et le prix entre vendeur et acheteur ?

Par **PatrickH**, le **29/09/2011** à **11:21**

Bonjour,

Tous nos accords se sont fait sur le net, via nos boites mail

J'ai gardé la totalité des messages concernant la transaction.

Par **youris**, le **29/09/2011** à **20:45**

bjr,

nous répétons sans arrêt que les mails n'ont aucune valeur juridique.

car l'expéditeur sauf signature électronique peut être n'importe quelle personne qui a accès à votre ordinateur.

pareil pour le destinataire.

cdt